



Est-Etang de Berre

DEPART DE LA MISSION LOCALE A GIGNAC LA NERTHE en 2015

J – 23

**C'est le choix fait par Monsieur le Maire de Gignac La Nerthe
pour l'année 2015**

FIN DU SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE POUR LES JEUNES

Les Services que tous les jeunes Gignacais de 16 à 25 ans n'auront plus à partir du 1^{er} Janvier 2015 si le Maire maintient son choix:

- ⇒ **Départ** de votre **conseiller Julien MURATORE** présent et disponible pour répondre à toutes les questions et accompagner dans les étapes de leur parcours d'accès à l'Emploi et à la Formation
- et**
- **Perte** de l'Offre de Service Emploi (Accès aux Contrats Aidés, Période en Milieu Professionnel, Opérations de Recrutement, Ateliers...)
 - **Perte** du Droit d'Accès à la Formation et à la Qualification
 - **Perte** du Service d'Orientation
 - **Perte** de l'Accompagnement à la Mobilité
 - **Perte** du Soutien au Logement
 - **Perte** de l'Accès aux Aides Financières de Droit Commun (Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes pour le Conseil Général, Crédit Mobilité pour le Conseil Régional)
 - **Perte** de l'Information et Prise en Charge en matière de Santé
 - **Perte** des Actions Citoyennes de Mobilité Internationale, Service Civique, Service Volontaire

Le Principe d'Egalité de Droit est Sacrifié Par Vos Elus.

Jeunes, familles, citoyens, Partenaires ... Nous sommes tous concernés !

Nathalie BAGLIERI Directrice

Et le Personnels Mission Locale présents sur la Commune

Julien MURATORE Conseiller – Corinne DOSSETTO Chargée de Projet

Ma Mission Locale, j'y vais, j'y tiens, je la soutiens

